

LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°279

CIRCULAIRE GENERALE

08 JANVIER 2014

STAGE FÉDÉRAL DE FORMATION SYNDICALE

du Lundi 24 au Vendredi 28 mars 2014 inclus à la FEDECHIMIE FO – PARIS (75)

« La Négociation Collective » « Rôle et Attributions du Délégué Syndical » « Rôle et Attributions du Délégué Syndical Central »

Ce stage s'adresse principalement aux Délégués Syndicaux et aux Délégués Syndicaux Centraux.

Organisé en liaison avec le Centre de Formation des Militants Syndicalistes (C.F.M.S.) de la Confédération FORCE OUVRIERE, ce stage sera axé principalement sur la négociation collective et les rôles et attributions des Délégués Syndicaux et Délégués Syndicaux Centraux d'entreprises :

☐ Domaines et niveaux de négociation	(établissement,	entreprise,	groupe,	branche
professionnelle),				

☐ Rappel et conséquences de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité

Respectez les délais d'inscriptions

Il nous a été demandé par le CFMS, compte tenu du volume des sessions, de confirmer une session <u>deux mois</u> avant son début et de lui faire parvenir l'ensemble des fiches d'inscription <u>un mois et demi</u> avant.

La FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE vous demande d'être rigoureux dans le retour des candidatures pour respecter la contrainte des délais imposés, si une session n'a pas un minimum de candidatures, nous nous verrons dans l'obligation de l'annuler.

44444

Pour une prise en compte des candidatures, et compte tenu du **délai de prévenance à respecter vis-à-vis de l'employeur (1 mois)**, il est indispensable que la fiche ci-jointe, complétée avec le maximum de soins pour la session de formation du 24 au 28 mars 2014 inclus, **soit retournée à la :**

FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE, 60 rue Vergniaud 75640 PARIS CEDEX 13

Pour un retour par mail: fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr

Par fax: 01 45 80 08 03

Avant le : VENDREDI 31 JANVIER 2014 DERNIER DÉLAI

Les candidatures retenues vous seront confirmées.

Le CFMS, responsable des stages, vous indiquera en retour le mode opératoire et les conditions pratiques du stage (frais, pertes éventuelles de salaire, intendance générale à la Fédération).

Nous remercions à l'avance les syndicats de l'importance qu'ils attacheront à la réussite de ce stage en respectant ces quelques indications.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Fédération.

CHANGEMENT DE LIEU ET HORAIRE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Cette année, les stages fédéraux auront lieu à la Fédéchimie FO au 60 rue Vergniaud - Paris 13ème.

La **confirmation est impérative avant le 31 janvier 2014** pour permettre la réservation des chambres par la Fédération.

Merci de prendre toutes dispositions pour être présents dans les locaux de la Fédéchimie dès le début du stage, le 24 mars à partir de 12h00, la fin du stage est prévue le vendredi 28 mars 2014 à 14h00.

Pas de prise en charge pour d'éventuels frais le dimanche 23 mars 2014.

Les déplacements seront remboursés <u>sur justificatifs</u> sur la base d'un billet SNCF 2^{ème} classe, pour les déplacements en voiture, le remboursement se fera à partir de 3 passagers par véhicule.

Il n'y aura aucun remboursement de taxi.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE